



LES ASSOCIATIONS ET L'URSSAF



Rdv du Club Asso Emploi 93

Jeudi 19 mai 2022 à 18h30

en présentiel* au CDOS 93

(*sous réserve du nombre d'inscrits)

Au programme :

- Les obligations de l'employeur
- La réglementation spécifique au secteur Sport (franchise, assiette forfaitaire)
- La distinction salarié/travailleur indépendant et les risques de requalification
- Temps d'échanges avec les associations

Inscriptions sur ce lien : <https://bit.ly/3kxySZ2>